

Société Historique de Tourrettes



N°29

3,50€





Pascarressa en 1949

La SHT serait heureuse de recevoir vos remarques et suggestions.

De même tout témoignage sera le bienvenu.

Contact : damienbagaria@orange.fr

Dépositaires :

- La Presse Les Violettes -Route Saint Jean
☎ 09 83 60 39 49

- prix unitaire : 3,50 € ou :

Adhésion SHT et abonnement à la revue :
cotisation annuelle 10€

À régler dès janvier et valable pour l'année civile.

Chèque à l'ordre de la

Société Historique de Tourrettes

Moulin de Baussy 14 rue du Frêne - 06140

Tourrettes-sur-Loup

Sommaire

Une guerre oubliée	p 4
Sépultures allemandes	p 8
La guerre a changé leur destin	p 10
Venez visiter Tourrettes	p 11
Rue des platanes	p 14
La Sainte Marie-Madeleine	p 16
Le château du Caire	p 18
Un contentieux	
au XVIII ^e siècle	p 21
Un camp scout	
au Caire le 15 août	p 24
Marie-Louise Isnard	p 28
Compléments cinéma N°28	p 30
Photos aérienne 1949	p 32

Editeur : Société Historique de Tourrettes



<http://shtourrettessurloup.com>

Edition N°29 - novembre 2021

En couverture :
vue aérienne du village en 1949



Graphisme et mise en page : Claude Wucher

Éditorial

Chers abonnés,
n'oubliez pas de
renouveler votre
adhésion de 10€
pour l'année
2022



Les platanes de la rue éponyme.

Après un numéro spécial consacré au cinéma à Tourrettes, nous avons souhaité pour ce dernier bulletin de 2021 calquer la majorité des articles sur l'actualité du village.

Tout d'abord le devoir de mémoire : après une évocation du 150^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 1870/1871 et des tourrettans tués lors de ce conflit, deux sujets en rapport avec les combats de la libération d'août 1944.

Le tourisme ensuite avec un article de juillet 1903 du journal *L'Éclaireur* de Nice qui vante les charmes de notre village. Un platane malade abattu début juillet, la Madeleine des artistes et le sujet central sur le Château du Caire, son histoire, un contentieux entre le Seigneur et les habitants, des scouts qui y campent la veille du débarquement de Provence.

L'histoire quelque peu romancée d'une tourrettane par l'un de ses descendants.

Enfin quelques petites précisions concernant le numéro précédent complètent ce bulletin que vous aurez, nous l'espérons plaisir à lire.

Damien Bagaria.



La rue des Platanes

Au village la rue des Platanes est une voie courte qui relie la Départementale au niveau de l'Auberge de Tourrettes à la route de Saint-Jean. Peu empruntée, elle sert souvent de parking !

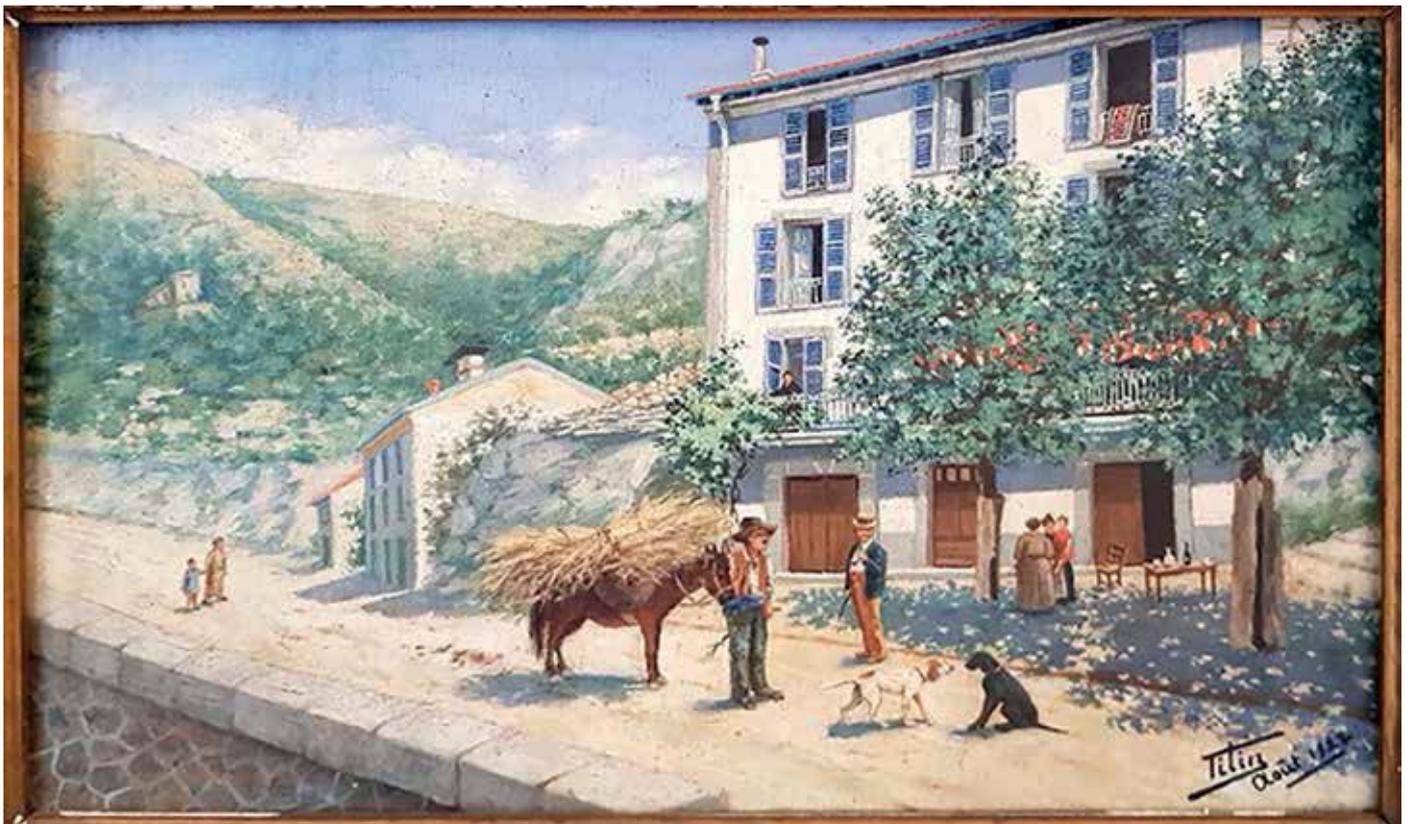
Sur la photo de 1949, âgé d'un peu plus d'un an, je commence à marcher avec mon arrière grand-mère Madeleine Audibert sous leurs feuillages.



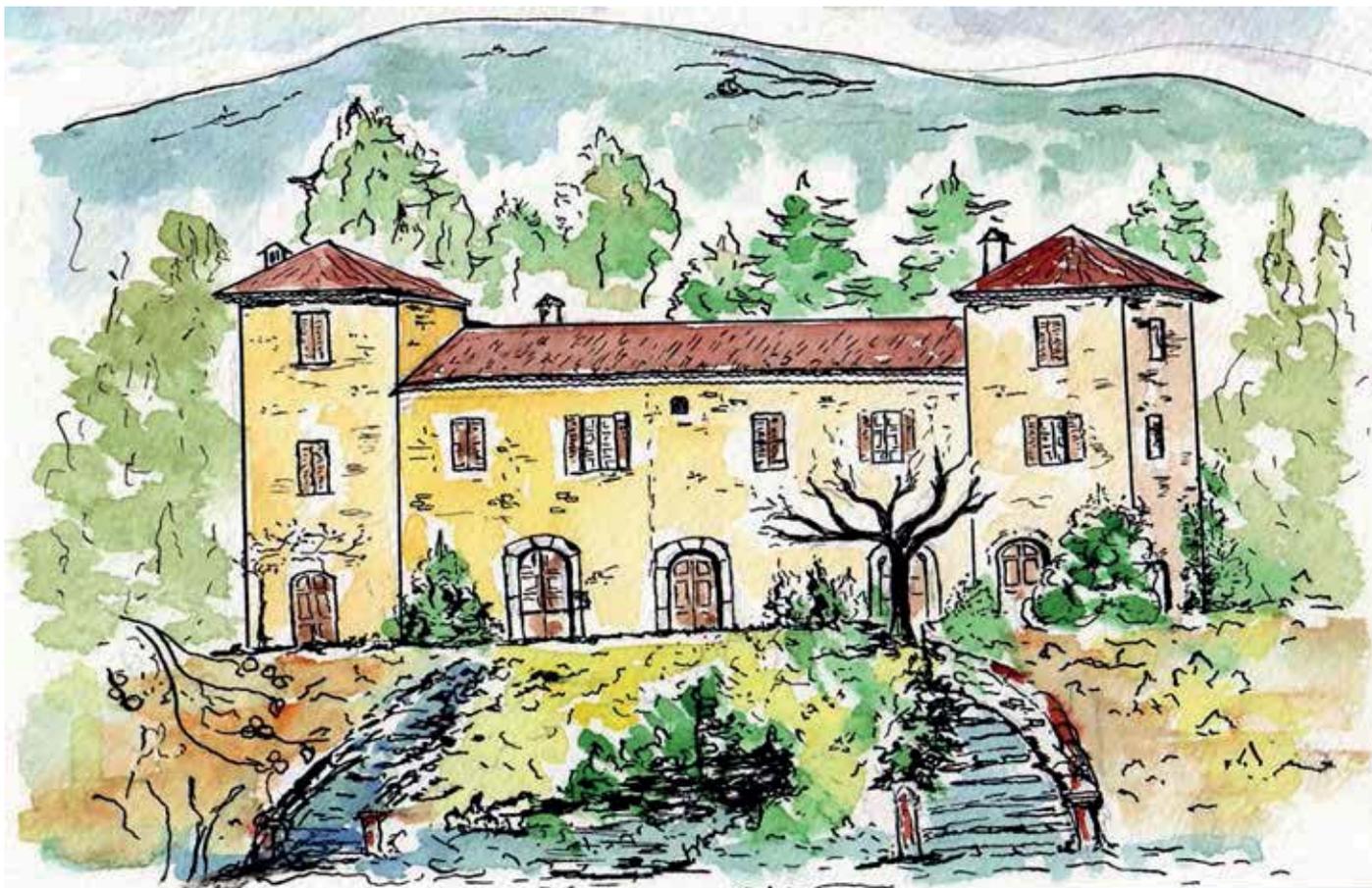
Au printemps 1914 mon arrière grand-père, Marius Audibert, planta 2 platanes devant la Madelon, sa maison. Dans le tableau, daté de 1922, peint par l'autre grand-père de ma mère on les distingue nettement, ils ont déjà bien poussé. L'un est sur le domaine public, l'autre sur une toute petite parcelle lui appartenant.

Tableau de 1922 signé Titin (devant «La Madelon»)

Arrière grand-mère Madeleine Audibert en 1949



Le château du Caire



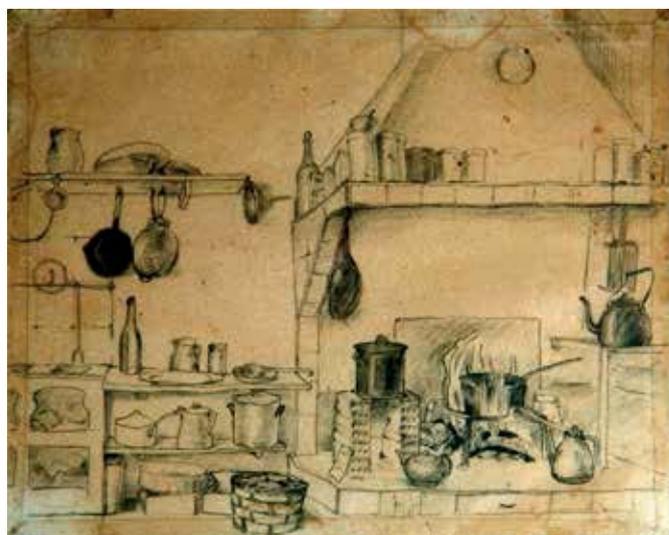
Le château du Caire - dessin Jean-Paul Andrisi

Le Caire (parfois écrit « Caïre » dans sa forme provençale) est un vaste domaine situé au nord de Tourrettes sur un épaulement de la montagne. À 825 mètres d'altitude, il domine le littoral dont la vue, par beau temps, s'étend de l'Italie au cap de Saint-Tropez.

Au cœur de ce domaine se dresse un petit château. Un bâtiment aux allures de mas provençal du XVII^e siècle est flanqué de deux tours massives quadrangulaires, en avancée, selon le goût du XVIII^e. Elles portent d'ailleurs les dates de 1754 et 1765.

Au rez-de-chaussée, des portes fenêtres à encadrement de pierre s'ouvrent sur une vaste terrasse verdoyante. La porte centrale, surmontée d'une pierre gravée indiquant 1646, donne dans une petite entrée d'où part l'escalier conduisant aux étages. De part et d'autre de ce vestibule, deux belles salles sont des lieux de séjour. Celle de gauche possède un plafond peint de fresques. Dans le fond, une grande cheminée sépare le salon de la cuisine voûtée, aménagée en arrière-plan. La salle située à droite de l'entrée est plus petite et surtout plus modeste.

À l'étage, une succession de chambres ouvrent leurs fenêtres sur la vue, tandis qu'une petite ouverture carrée, donnant sous les trois rangs de génoises du toit, cache son originalité : c'est un pigeonnier d'intérieur ; on y accède par quelques marches du corridor. Les parois sont couvertes d'alvéoles où nichent les pigeons. Ces volatiles étaient très utiles car ils pouvaient servir de facteur ou simplement de nourriture.



Château du Caire : la cuisine

Un contentieux au XVIII^e siècle entre le Seigneur et la Communauté

Nous avons retrouvé le Mémoire d'un avocat sur l'arrêt de partage intervenu dans la Chambre des Eaux et Forêts du Parlement d'Aix concernant un contentieux entre le Seigneur de Tourrettes, Messire Joseph-César de Villeneuve¹, et la Communauté de Tourrettes représentée par ses consuls. Il porte sur le règlement à appliquer pour les herbages et les pâturages du territoire de Tourrettes et du Caire où les habitants ont « *droit de dépaître* ».

La vie des habitants au XVIII^e siècle est difficile et comme le Seigneur cherche en permanence à tirer parti au maximum de ses biens et de ceux de la commune, de nombreux procès l'opposent aux villageois. Nicole Andrisi dans son livre « *Tourrettes-sur-Loup en son pays* » décrit ce procès à partir du mémoire daté de janvier 1740 de l'avocat de la Communauté. Le document retrouvé nous donne l'argumentation de la partie adverse.

Le contentieux porte sur le fait que le Seigneur de Tourrettes, qui a déjà un nombre important de troupeaux, « *Le sieur de Tourrettes tient actuellement dans sa terre plus de 72 trenteniers² de menu bétail³ et tient en outre 40 bêtes de labour* », veut introduire des troupeaux étrangers (rapport financier). La communauté lui propose de n'accepter que les deux trenteniers du berger et celui des megeries⁴ (il s'agit sans doute de troupeaux appartenant à des propriétaires tourrettans) mais alors les pâturages concernés lui reviennent à titre de nouveau bail sous une redevance de cinq florins.

Il lui est reproché de vouloir tout s'accaparer « *Le sieur de Tourrettes veut bien partager, mais les portions une fois faites, il veut tout avoir, tout doit lui appartenir, en un mot il veut faire le partage du lion de la fable* ».

La population s'en plaint, l'avocat Fouques écrit dans sa conclusion « *Les habitants gémissent de ne pouvoir cultiver leurs terres faute de pouvoir nourrir leur bétail et de se voir ravager le peu qu'il leur reste sans pouvoir l'empêcher même avec le secours de la Justice comme si elle n'était pas pour les faibles contre les forts* ».

De tels propos un peu moins de cinquante ans avant la révolution sont la traduction du sentiment fort de l'injustice qui règne et du fossé qui se creuse entre les nobles et le peuple.

Les tourrettans cherchent à réfuter les tentatives du Seigneur pour rendre inutile le règlement « *pro modo jugerum*⁵ » relatif aux herbages et pâturages des terroirs de Tourrettes et du Caire.

L'avocat Philip de Joseph-César de Villeneuve commence son Mémoire en expliquant que ce procès procède de ce que « *les Administrateurs de la Communauté de Tourrettes entraînés par l'habitude, & par le plaisir séduisant d'intenter des procès à leur Seigneur* ».

Il y cite des actes de 1433, 1455 et 1520 qui écrit-il confirment bien que le Seigneur de Tourrettes n'a aucunement cédé des droits aux habitants et surtout pas une partie du droit de propriété (hélas comme beaucoup d'archives communales ces documents ont disparu⁶).

Il conclut sa contribution assez optimiste sur l'issue du procès « *Le Sieur de Villeneuve ne croit pas que l'événement de ce procès puisse être douteux pour lui.*

Il réunit en sa faveur le droit commun, les titres, & l'aveu même de la Communauté ».

¹ Seigneur de Tourrettes de 1707 à 1752. Il fut haï par les habitants tout comme son petit-fils Joseph César II qui sera assassiné à la révolution.

² Unité de trentaine pour compter le bétail.

³ Cela représente environ près de 2200 têtes. Le pastoralisme était très important à l'époque.

⁴ La megerie est un bail à cheptel, un troupeau est en prêt pour une durée déterminée, pas d'investissement pour le preneur et rente pour le propriétaire.

⁵ Ce qui signifie : au sujet de la valeur de l'arpent. L'arpent était une unité de surface agraire de 3419 à 3443 m² suivant les pays. Il s'exprime en toises ou perches au carrées. Un hectare représente 2,925 arpents

⁶ Dans le document rédigé par l'adjointe du Directeur des Archives Départementales, lors du dépôt du fonds des archives communales de la période pré-révolutionnaire en décembre 2009, il est stipulé « le fonds, très lacunaire, constitue les rares vestiges d'archives communales. En 1949, des recherches n'ont permis de retrouver que certaines délibérations de l'Ancien Régime, non celles du XIX^e à 1945. Les dates extrêmes du fonds vont de 1572 à 1936 (les cotes sont dans la série E/131).

Marie-Louise Isnard

Alain Sunyol dans un ouvrage intitulé « *Citoyenne Isnard* » raconte la relation sentimentale entre mon aïeule Marie-Louise (dite Marlise) et le dernier Marquis de Villeneuve-Tourrettes, César de Villeneuve.

Marlise était née au sein d'une très ancienne famille du domaine des Courmettes,.

Mon arrière-grand-père Jacques a été berger aux Courmettes jusqu'à la guerre de 1914¹.

L'abbé Marius membre du bas clergé sous l'ancien régime, un saint homme, était aussi un peu entremetteur, puisqu'il proposa à mon ancêtre Honoré de placer l'une de ses filles comme chambrière chez le marquis de Villeneuve-Tourrettes, sachant sans doute par avance le sort qui lui serait réservé. Les Villeneuve-Tourrettes, en plus de leurs nombreuses dépendances, possédaient également un petit domaine de 4 hectares situé au bout de la route des Virettes à proximité du vallon Notre-Dame, qui matérialise encore la limite entre Tourrettes et Vence. C'est en ce lieu que se situait la résidence d'été des seigneurs de Villeneuve.

Alors que j'étais âgé de quatre ou cinq ans et que je me rendais à pied avec ma grand-mère vers notre campagne des Virettes, elle me racontait de vieilles histoires de famille :

Je me souviens qu'un jour elle m'avait confié :

« Tu vois mon petit c'est ici dans notre bastide que le seigneur de Villeneuve venait souvent l'été se reposer. Tu sais c'était avant la révolution et Honoré² disait qu'à cette époque le seigneur n'était pas bien riche. On lui vendait des moutons ou des quartiers de bœuf élevés aux Courmettes. À la fin du mois le seigneur ne pouvait pas payer, alors il disait à Honoré « Je vais te donner un meuble pour te dédommager ».

Tu vois mon petit la commode qui est au grenier sur la place³ c'est une commode qui appartenait au seigneur⁴ »



Les Villeneuve-Tourrettes avaient fait construire ce manoir aux Virettes sur une ancienne commanderie des Templiers.

Aux Virettes la colline tourne, plus exactement elle vire, et les Templiers qui possédaient une commanderie à Tourrettes au dessus des Quenières et une autre au château Saint-Martin à Vence ne pouvaient pas correspondre directement par signaux lumineux entre Tourrettes et Vence. Ils avaient été obligés d'établir un relais avec un feu intermédiaire aux Virettes.

Bien évidemment ma grand-mère, femme pudique et fort pieuse, qui était sans doute au courant de la relation sentimentale entre César de Villeneuve et son ancêtre ne m'en a jamais parlé.

Ma grand-mère s'était mariée très jeune à la fin de la guerre de 14-18 avec mon grand-père plus âgé qu'elle de 12 ans. À l'époque les jeunes filles devaient demander à leur père l'autorisation de se marier, ce qu'elle fit en patois, seule langue que mon arrière grand père pratiquait. Le prétendant étant tout de même propriétaire avec mon grand-oncle d'un troupeau de moutons de 1200 têtes aux Courmettes, mon arrière-grand-père avait répondu à sa fille : « *Se ti piace, pren lou tr⁵* ».

Alain Sunyol a terminé l'histoire de Marlise et de César après la fuite de ce dernier à Vintimille. Je ne résiste pas au plaisir de vous conter la suite : ce que ne révèle pas Alain c'est que Marlise à son retour de Vintimille était enceinte des œuvres du marquis.

Quelques mois plus tard naquit aux Courmettes un jeune bambin que l'on prénomma Louis en l'honneur de son oncle parti dans l'armée peu de temps avant.

Plusieurs années plus tard, pendant la Restauration, le notaire de Vence Maître Hugues reçut un testament signé par le marquis César de Villeneuve-Tourrettes léguant la totalité de sa résidence d'été des Virettes à son fils naturel Louis.

C'est ainsi que la propriété des Virettes entra dans notre famille.

Avant la guerre de 1914, par une donation-partage entre mon arrière-grand-mère Véronique et son frère Justinien, la propriété des Virettes fut partagée en deux parties égales.

¹ Voir SHT N° 21 du mois d'août 2019

² Sans doute l'arrière-grand-père de ma grand-mère ou son trisaïeul

³ Nous habitons place de la Libération

⁴ Ma grand-mère ne disait pas « marquis », elle disait « seigneur.

⁵ « *s'il te plaît prends-le toi* »



Bibi Anderson aime le bleu, elle l'a aussi choisi pour les volets de sa maison de Tourrettes à laquelle elle a consacré sept ans de travaux : « *Le plus merveilleux a été de passer un premier Noël ici.* »

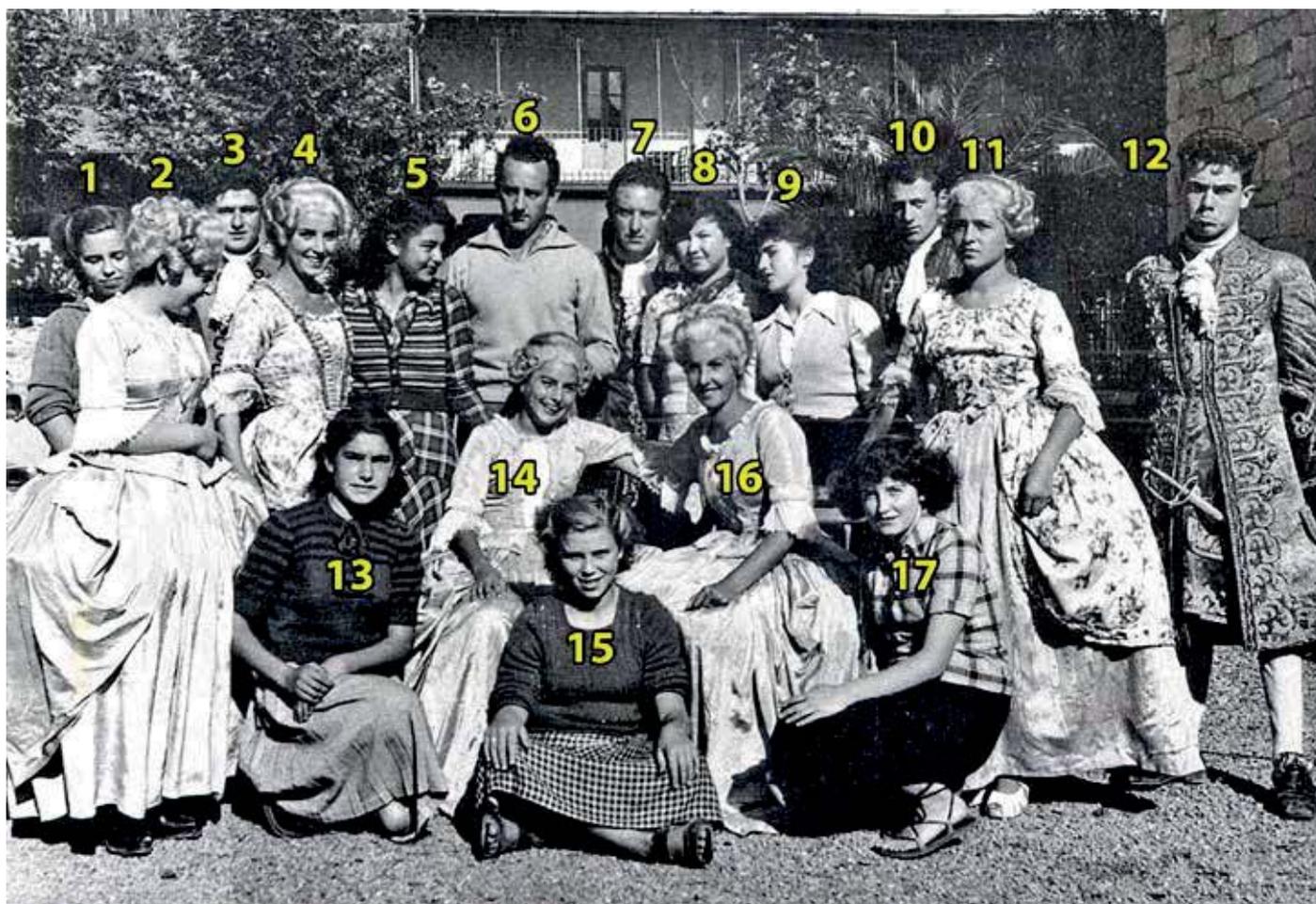
Addendum N°28

Roger Dwyre (1913-2005), de son vrai nom **Golding Dwyre**, est décédé le 24 mai 2005 et non en 1975. Sa belle-fille Rosanna n'est pas brésilienne mais argentine. Elle habite toujours l'appartement autrefois occupé par les Dwyre près de la tour de l'Horloge.

Informations gracieusement transmises par Marie-Claire Logel



À gauche c'est Éric Linton fils de Victor !!



1 : Marie-Thérèse Olivier/Brochiero, 2 : Simone Boéti, 3 : Jojo Ventura, 4 : Josette Larèze, 5 : Cécile Briquet, 6 : Doudou Donneaud, 7 : André Pellegrino, 8 : Marie-Jeanne Taladoire, 9 : Victoire Musso, 10 : Gaby Taladoire et 11 : Marie-Thérèse Taladoire, 12 : Jacques Bono, 13 : Anne-Marie Giraudi/Viale, 14 : Catherine Bono, 15 : Baptistine Brochiero, 16 : Marie Pellegrino, 17 : Matteuci

Tous nos remerciements à Ellie Belmont et Marie-Thérèse Taladoire qui, grâce leur excellente mémoire, ont retrouvé les noms des figurants du film « Cet âge est sans pitié ».